

Madame la ministre des Affaires étrangères de la République de Madagascar, présidente du Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien

Madame et Messieurs les ministres des Affaires étrangères et leurs représentants des Etats membres de la COI, membres du Conseil des ministres,

Mesdames et Messieurs les représentants des membres observateurs auprès de la COI et des partenaires au développement,

Mesdames et Messieurs les membres des délégations des Etats membres et représentants des institutions nationales malagasy,

Distingués invités, Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de remercier chaleureusement la présidence en exercice du Conseil des ministres de la COI pour l'organisation de cette 37^e session ordinaire et pour l'accueil fraternel réservé à l'ensemble des délégations.

Nous sommes heureux de nous retrouver ici à Antananarivo pour un Conseil des ministres qui marquera sans doute l'avenir immédiat et l'évolution institutionnelle de notre organisation.

L'ordre du jour qui a été préparé lors du Comité des Officiers permanents de liaison, que je salue, est particulièrement dense. Il reflète la variété des

thématiques abordées et des secteurs visés par la COI, la diversité des activités mises en œuvre et des opportunités qui se profilent. En effet, la COI, avec la contribution de ses Etats membres et le soutien de ses partenaires, participe concrètement à la marche collective pour la réalisation des Objectifs de développement durable en Indianocéanie.

Mesdames, Messieurs,

Je disais que cette 37^e réunion du Conseil sera marquante pour notre histoire institutionnelle. En effet, l'un des points à l'examen du Conseil concerne le Plan de développement stratégique 2023-2033. Ce document, par nature dynamique, encadrera notre action sur le temps long – une décennie – et devra nécessairement se décliner en plans opérationnels de plus courte durée. Il fixe les ambitions, les objectifs assortis d'indicateurs et fournit en ce sens une ligne directrice utile pour les Etats membres et le Secrétariat général ainsi qu'une référence pour les partenaires afin que nous puissions renouveler, consolider, approfondir ou nouer des partenariats sur la base d'intérêts bien compris.

L'élaboration de ce Plan de développement stratégique nous a occupé pendant plusieurs mois depuis le 36^e Conseil : nous avons organisé des ateliers de co-construction dans les Etats membres, nous avons consulté les partenaires techniques et financiers, nous avons tenu des réunions d'intelligence collective et d'harmonisation pour arriver à un document qui se veut le reflet des ambitions et des priorités partagées par nos Etats membres. Ce PDS intitulé « L'Indianocéanie en

partage » s'inscrit dans un mouvement de fond pour la préservation et la gestion responsable des biens publics régionaux, ce que j'appelle les « communs ».

Et pour cause : l'Indianocéanie, c'est la 3^e région du monde la plus exposée aux risques naturels ; c'est l'un des 34 points chauds de la biodiversité mondiale qui abrite, du reste, la deuxième plus grande étendue de mangroves d'Afrique et le 2^e triangle récifal du monde dont 80% sont menacés. C'est une zone océanique de plus 6 millions de km² convoitée, parfois pillée, traversée par des autoroutes maritimes mondiales et sujette à des risques et crimes maritimes croissants. Elle est enfin une région carrefour, aux niveaux de développement contrastés où se profile l'opportunité d'un dividende démographique, porté par Madagascar et les Comores.

L'action de la COI s'articulera ainsi autour de 4 axes stratégiques :

- Une Indianocéanie de résilience, de paix et de sécurité ;
- Une Indianocéanie de développement économique intégré, durable et innovant ;
- Une Indianocéanie d'épanouissement humain et inclusive ;
- Une architecture institutionnelle et partenariale renforcée.

Mesdames, Messieurs,

Durant les prochaines heures, les membres du Conseil passeront en revue les actions entreprises depuis le 36^e Conseil de février 2022. Nous avons pu bénéficier de l'impulsion appréciée de la présidence en exercice pour plusieurs d'entre elles, notamment pour intégrer la jeunesse comme une thématique transversale au même titre que le genre.

En matière de paix et sécurité, force est de constater qu'Antananarivo a été, ces dix derniers mois, au cœur de nos activités pour la redynamisation de plateformes régionales dont l'association des parlementaires et la plateforme « femmes en politique », pour la mise en réseau des organes chargés des élections ou encore pour la formation d'une cinquantaine de journalistes dans le cadre du projet Gouvernance, paix et stabilité sur financement de l'Agence française de développement. Les jalons sont posés et la deuxième année de mise en œuvre de GPS devra confirmer l'évolution du paysage institutionnel régional pour la paix et la stabilité.

Dans le domaine de la sécurité maritime, une proposition de deuxième phase du programme MASE est soumise à l'Union européenne. Nous avons l'opportunité de confirmer notre rôle moteur pour la sécurité maritime régionale et la capacité de nos Etats de l'Afrique orientale et de l'océan Indien à être des acteurs crédibles à travers l'architecture mise en place. Toutes les options doivent être envisagées pour aller vers la pérennisation, l'approfondissement et la pleine opérationnalisation de cette architecture qui permettra de compléter l'image de

situation maritime à l'échelle de l'Afrique et de l'Indopacifique par la mise en réseau. Ce dispositif **régional** – dans son étendue, son fonctionnement et son portage – est adapté, utile, attractif et nécessaire.

Dans les domaines de la résilience climatique et environnementale, les projets RECOS, Gestion et réduction des risques, Alliance mondiale contre le changement climatique ou encore réduction des déchets et économie circulaire présentent des bilans satisfaisants. Des sites pilotes de restauration côtière sont identifiés ; des réseaux et groupes de travail de scientifiques sont mis en place ; des actions de terrain auprès des populations conduites par la PIROI et soutenus par le partenariat COI-UE sont mise en œuvre avant et après les cyclones, comme Freddy ; l'appui à la redynamisation de la Commission des îles d'Afrique sur le climat sous l'égide de l'Union africaine est acté et cette Commission sollicite notre appui pour le démarrage et la coordination de ses activités ; des études sur l'économie circulaire sont réalisées et nourriront une éventuelle rencontre ministérielle sur l'économie bleue et circulaire dans les prochains mois et pourront être mises à la disposition de la présidence comorienne en exercice de l'Union africaine engagée en faveur de l'initiative de la Grande muraille bleue.

Sur le plan du développement humain, le réseau SEGA – One Health continue de susciter l'intérêt des parties prenantes régionales et des acteurs continentaux et internationaux. Notre dispositif en santé est emblématique de notre coopération régionale et intervient très directement et très concrètement en

appui aux Etats membres en termes d'équipements, de conseils, de coordination, de mise en réseau, d'échanges d'informations et aussi de formation – 72 vétérinaires malgaches viennent d'ailleurs de suivre une formation qui s'est terminée la semaine dernière.

L'épanouissement humain c'est aussi la culture. Le projet de développement des industries culturelles et créatives a lancé ses premières activités et devrait s'affirmer comme un levier important de développement pour les acteurs des filières des ICC qui témoignent d'un fort enthousiasme pour notre projet. Les premiers appels d'offres pour documenter le patrimoine immatériel régional sont lancés, un fond de mobilité sera lancé d'ici septembre et des actions en faveur des arts numériques et de l'e-sport débiteront bientôt, le tout avec une attention systématique et primordiale à l'égalité Femme-Homme.

Cette dernière année d'opération 2022-2023 a aussi été l'occasion de capitaliser sur les Assises de la formation professionnelle de février 2022 pour envisager un programme régional de formation professionnelle et mobilité. C'est un enjeu majeur pour nos îles dont les premières richesses sont le capital naturel et le capital humain. Le développement de nouvelles filières en lien avec l'économie bleue et circulaire, avec l'innovation technologique ou les sciences océaniques nous oblige à former, former partout, tout le temps, plus fortement, plus systématiquement. Je remercie la France de la mise à disposition d'un expert technique international pour nous appuyer dans ce cadre et nos Etats membres de l'intérêt confirmé pour ce sujet.

Comme vous le constatez, notre portefeuille d'activités est large et il occupe quotidiennement les 34 agents du Secrétariat général épaulés par les équipes dédiées aux projets. Outre les activités dont j'ai rendu compte, nos équipes traitent aussi de pêches durables, de sécurité alimentaire, de migrations, de sécurité portuaire sans oublier les accréditations au fonds vert pour le climat et aux 9 piliers de l'UE, et les discussions pour des opportunités de partenariats avec le COMESA, Cap Business océan Indien, l'APIOI ou encore la COI-UNESCO et ses sous-commissions géographiques.

Pour aller plus loin et traduire dans le concret les ambitions élargies de nos Etats membres présentées dans l'Accord de Victoria révisé, il faut des bras, de l'intelligence et des outils. La modernisation de la Maison COI va dans ce sens. Mais qu'on se rassure, malgré nos faiblesses, je crois utile de préciser que notre Commission:

- A mobilisé sur les 10 dernières années **12 fois plus de financements** qu'elle n'a coûté aux Etats membres,
- A dépensé en moyenne chaque année au bénéfice des Etats membres entre **4 et 9 euros pour chaque euro investi en contribution statutaire,**
- Gère directement un portefeuille d'activités supérieur à 170 millions d'euros sur la période 2018-2027.

Ces quelques chiffres témoignent de l'efficacité de notre « petit » Secrétariat général.

Excellence, Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de terminer en remerciant nos partenaires techniques et financiers qui contribuent activement à nos actions et avec lesquels nous souhaitons approfondir davantage encore nos relations de travail dans le respect, la confiance et la transparence.

J'appelle les membres observateurs et partenaires avec lesquels nous n'avons pas encore réussi à convertir le dialogue en action à poursuivre les échanges aux niveaux techniques et politiques dans la perspective d'interventions nouvelles par exemple à travers la mise en place d'un fonds régional de coopération.

Je tiens enfin à remercier chacun de nos Etats membres :

- L'Union des Comores qui occupe la présidence en exercice de l'Union africaine et qui n'a pas manqué de solliciter le secrétariat pour des contributions et pour cet honneur qui rejaillit sur l'ensemble des îles africaines ;
- La France et les collectivités de La Réunion pour les soutiens variés, tant au travers de l'AFD, qu'au travers des mises à disposition d'experts et de volontaires et pour les soutiens appréciés du Département et de la Région aux actions culturelles comme aux missions de surveillance des pêches ;

- Maurice pour son engagement fort dans certains sujets comme la coopération économique, la sécurité maritime et la lutte contre les trafics et, aussi, pour la ratification il y a quelques jours de l'Accord de Victoria révisé en prélude à la présidence à venir de la COI ;
- Les Seychelles pour leur implication forte à l'animation d'un forum insulaire africain pour le climat auquel nous sommes heureux d'apporter notre contribution ;
- Madagascar enfin pour sa présidence, ses impulsions pour la sécurité maritime et alimentaire, la relance et la jeunesse que vous retrouverez dans un magazine réalisé par le secrétariat.

C'est avec et pour vous, Mesdames et Messieurs les représentants des Etats membres, que nous animons au quotidien une coopération régionale à visage humain et que nous souhaitons toujours plus proche de nos populations.

Je vous remercie de votre attention.